

Compte-rendu du conseil Municipal de Villaroux du 10 juin 2022

Présents : Denise MARTIN, Michel PETIT, Gilles RAFFIN, Daniel LASCOMBE, Marie-Line AUDER, Véronique BLANCHARD, Claude PISSETY, Raymonde ZINTILINI,

Absent : Julien VEYSSEYRE

Le conseil municipal déplore le décès du conseiller Monsieur Yves PÊTRE survenu le 6 juin 2022.

1. Approbation du compte rendu du 8 avril 2022

Le compte rendu est approuvé, à l'unanimité, par le conseil municipal, après deux modifications :

du paragraphe 7 : « Le Conseil Municipal est d'avis d'appliquer une hausse minimale mais régulière plutôt qu'une hausse significative espacée et, à 9 voix pour et 1 voix contre, décide d'augmenter de 0.5 % les taux des taxes pour 2022. Les nouveaux taux sont :

Taxe sur Foncier Bâti :	27.42%,
Taxe sur Foncier Non Bâti :	76.77%. »

du paragraphe 14 : « L'adhésion de la commune de la Table au syndicat des eaux reste en attente compte tenu du montant d'investissement à engager. »

2. Publicité des actes administratifs

À compter du 1^{er} juillet 2022, la dématérialisation devient le mode de publicité de droit commun des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Par dérogation, les communes de moins de 3 500 habitants, les syndicats de communes et les syndicats mixtes fermés pourront choisir entre l'affichage, la publication sur papier ou la publication électronique, en délibérant expressément sur ce choix.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, **la publication sur papier**.

3. Permanences des élections législatives

Les heures de permanences ont été arrêtées pour chaque conseiller.

4. Point sur les travaux

Enfouissement des réseaux au hameau de la Bathie :

- Coupure d'électricité le 23 juin 2022 pour branchement par Electra.
- Recreuser près du trou du chemin de Crusillat pour reprendre l'écrasement du fourreau téléphonique.
- Reste à échanger le lampadaire Chemin de la Bathie.
- Déplacement du coffret électrique qui se trouve en limite de propriété de M. et Mme Poulain pour l'installer en face sur le terrain de Mme Zintilini.
- Reprise de l'entrée du Chemin des Prés.

Réhabilitation de la grange :

- L'entreprise de maçonnerie a démolé les murs.
- Bon avancé des travaux.

Réhabilitation de la mairie :

- Des tests de terrain ont été effectués pour une étude de sol.
- Le mur de séparation avec la propriété Bertolus n'est pas solide et doit être démolé.

Porte de l'église :

- Un devis a été demandé pour une rénovation des panneaux de la porte de l'église qui se dégradent.

5. Compte rendu des différents syndicats

SIBRECSA : le budget a été voté

SIVU Scolaire : Une réunion est prévue avec le personnel du SIVU concernant l'amplitude de travail du personnel. Une réflexion est engagée sur la qualité et le coût des repas.

6. Divers

Chemin du fou : Suite aux dégâts occasionnés par l'entreprise Savoie Bois, un constat d'huissier a été établi comme base de remise en état du chemin.

Scouts de France : Un camp scout s'installera le long du chemin du Fou, du 15 au 30 juillet 2022.

Chemins communaux : Suite aux intempéries du 1^{er} janvier 2022, le ruisseau de la Chanelle est sorti de son lit endommageant le chemin. Une remise en état du chemin de la Chanelle serait nécessaire.